



3 ... Les rapports d'étape et le rapport final

- Les rapports d'étape et le rapport final sont au cœur du contrat pédagogique. La définition de leur contenu permet d'expliciter les attentes des tuteurs et d'orienter le travail des étudiants.
- Demander très tôt à chaque groupe projet un rapport d'étape permet de détecter rapidement les conflits potentiels au sein des groupes. On pourra ainsi traiter ces conflits plus facilement.
- Une des difficultés des projets tutorés réside dans l'apprentissage de l'autonomie par les étudiants. Celle-ci peut être « accompagnée » par une validation régulière des étapes clés du projet.

Un exemple de trame de rapport est proposée ci-dessous.

Proposition de trame

Rapport d'étape

La dynamique du groupe

- mode de constitution du groupe (autour d'un projet, par affinité, etc.),
- organisation du groupe (modalités de la coordination et de la prise de décision, répartition des tâches).

Le projet

- motifs du choix du sujet,
- présentation du projet,
- liste des tâches,
- planning,
- communication (modalités choisies et mises en œuvre),
- budget,
- état d'avancement.

L'apprentissage

- analyse des difficultés rencontrées et des modalités pour les résoudre,
- principaux apprentissages : mise en application des matières enseignées en fonction des situations, savoirs et savoir-faire acquis en dehors des matières enseignées, savoir-être dans un groupe de travail, savoir-être personnels.

Annexes

- page de garde personnalisée du carnet de bord,
- comptes rendus des réunions.

Remarque : pour les projets commandités ou sponsorisés on peut ajouter :

- la présentation du commanditaire,
- le cahier des charges,
- le dossier sponsor,
- la convention du projet tutoré.